

TAXE CARBONE

Inefficace pour l'écologie, injuste pour les citoyen-nes

L'avenir de la planète est une chose trop sérieuse pour le laisser dans les mains du gouvernement Sarkozy. On aurait pu penser que, pour lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique, une mobilisation de moyens humains et financiers, dévoués à la recherche par exemple, serait décrétée. Pas du tout! Michel Rocard, ancien Premier ministre socialiste, a rendu le rapport demandé par François Fillon et propose un nouvel impôt, « la taxe carbone », visant, selon ses mots « à dissuader les consommations énergétiques excessives ». En langage clair : 300 euros annuels supplémentaires pour le seul chauffage par ménage, 7 à 8 centimes d'augmentation de l'essence au litre, 15% d'augmentation prévisible du prix du gaz...

Un impôt inefficace pour l'environnement

Le réchauffement climatique dû à l'utilisation de combustibles fossiles pour l'énergie est un risque majeur. Il faut s'y attaquer. Mais déjà, les réponses des chefs d'État de l'Union européenne n'étaient pas à la hauteur de ce défi : les propositions de réduction des gaz à effets de serre, sous la présidence Française, sont bien en deçà des préconisations de l'ONU.

La proposition de Taxe carbone, met en avant, une nouvelle fois, le principe « pollueur-payeur » dont l'efficacité est très contestée par de nombreux experts. Une facture de 32 euros (100 en 2030) sur la base d'une tonne de CO₂, plus on polluera, plus ça rapportera. Cette taxe ne cherche pas à résoudre le problème des émissions et des modes de production. Elle n'incite pas à la révolution énergétique pourtant nécessaire. Elle consacre l'usager comme principal responsable de la pollution. Daniel Cohn-Bendit, co-président des Verts au Parlement européen, appelle Nicolas Sarkozy à « tenir bon jusqu'au bout », sur ce nouvel impôt. C'est scandaleux.

Un impôt injuste pour les familles

Ainsi, la machine à inventer de nouvelles taxes est réactivée : 8,3 milliards d'impôts nouveaux dont plus de la moitié seront assumés exclusivement par les familles. C'est injuste et insupportable, particulièrement au moment où les salaires stagnent et les licenciements boursiers se poursuivent.

Le poids des impôts ne pèse pas de la même manière sur tous. Ce gouvernement allège les impôts pour les plus riches, les alourdit pour les plus pauvres. Le bouclier fiscal voté dès le lendemain de l'élection présidentielle, c'est 458 millions d'euros redistribués à 14000 contribuables soit une moyenne de 33 000 euros pour chacun de ces grands privilégiés, chaque année. Entre 1991 et 2006, les exonérations de charges patronales ont atteint 260,6 milliards d'euros dont 221 compensées par l'Etat, 28 milliards en 2008. Et Nicolas Sarkozy promet la suppression de la Taxe professionnelle payée par les entreprises. Par contre, la financiarisation peut continuer, pas de dissuasion pour elle à l'horizon.

Deux poids, deux mesures, ce gouvernement a fait clairement son choix. Sa taxe sert en fait à permettre de nouveaux cadeaux au patronat (la Taxe professionnelle). Elle pèse contre l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat alors qu'il serait urgent de conjuguer progrès écologique et progrès social.

Promouvoir un nouveau mode de développement, s'attaquer aux défis écologique, c'est contribuer à la sortie de la crise et à la rupture avec les logiques financières. Le Parti communiste français est de ce combat.

